

Palestine - Solidarité

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée israélienne et fermant les oreilles aux autres sources
Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en ligne (Afp- ats - Ap - Reuters, XINHUANET) ainsi que les sources d'informations de la résistance

Journal de Palestine

N° 204 du 30.11 au 07.12

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

sur mon blog : journal-palestine.blogspot.com ; <http://journal-palestine.blogspot.com>
et

a) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse :
http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm
ainsi que

b) dans la rubrique "Le journal des Palestiniens" sur le site "Palestine, le secret dévoilé" :
<http://www.palestinefr.net/jop.php>.

c) Le "Journal des Palestiniens " est également visible sur le site <http://www.aredam.net/> rubrique 14

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

Tiré a part :

Un rapport de Today News Network de Palestine.: Israël à violé la trêve 70 fois (au 3-12)
03-12

Israël a violé un cessez-le-feu fragile 70 fois depuis son entrée en vigueur dimanche dernier, selon un rapport palestinien.

La plupart des violations ont eu lieu en Cisjordanie comme Israël avait annoncé que la trêve s'appliquait seulement dans la bande de Gaza qui témoignait des mois d'offensive, selon le rapport de Today News Network de Palestine.

Selon le rapport, les violations israéliennes comprennent les assassinats et arrestations contre une dizaine d'activistes en Cisjordanie.

Les actions israéliennes en Cisjordanie comprennent également la démolition de plusieurs maisons et installations "sous prétexte de n'avoir pas de licence".

De plus, "les attaques d'artillerie israéliennes dans le nord de la bande de Gaza ont continué", malgré la trêve annoncée et acceptée, a noté le rapport.

Samedi matin, la Marine israélienne a ouvert le feu sur des bateaux de pêche palestiniens au sud de la Bande de Gaza, a indiqué une source de sécurité palestinienne.

Un bâtiment de la marine israélienne a tiré sur trois bateaux de pêche palestiniens près des côtes sud de la bande de Gaza, selon des sources sécuritaires palestiniennes.

Selon des sources palestiniennes, les tirs ont eu lieu vers 06h30 locales au large de la région de Rafah. Il n'y a pas eu de blessé, a-t-on indiqué.

Selon le rapport, Les groupes armés palestiniens se sont engagés à cesser les tirs de roquettes contre le sud d'Israël en échange du retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza. L'accord a toutefois déjà été violé à quatre reprises par des tirs de roquettes sur le sud d'Israël qui n'ont pas fait de victime.

Le premier jour de la trêve -Samedi 26 Novembre

- o Les soldats israéliens arrêtent un homme dans la ville d'Hébron ;
- o Arrestation d'un citoyen dans le village de Beituniya, près de Ramallah ;
- o Quatre garçons arrêtés dans Abu Dis ;
- o Un garçon blessé dans le village d'Azzun, près de Kalkilya.

Le deuxième jour - lundi 27 novembre

- o L'assassinat du chef des brigades de Nasser Salah Addin à Kabatya, sud de Jénine ;
- o La tuerie d'une vieille dame, également à Kabatya ;
- o L'arrestation de six membres de Fatah dans la ville de Naplouse ;
- o L'arrestation de trois membres de Hamas à Kalkilya ;
- o L'arrestation de deux membres de Hamas à Ramallah ;
- o L'arrestation de trois membres de Hamas à Hébron ;
- o L'arrestation d'un Palestinien à la barrière israélienne près de Kalkilya,
- o L'arrestation de trois d'autres à Naplouse
- o Une incursion militaire à Bethléem, et l'arrestation d'un autre Palestinien.

Le troisième jour - mardi 28 novembre

- o Incursion militaire israélienne à Tulkarme et l'arrestation de trois palestiniens,
- o L'arrestation d'onze Palestiniens dans Silat Harithiya près de Jénine (la plupart d'une famille),
- o La démolition de deux maisons dans Arabbuna, près de Jénine ;
- o Tentative d'assassinat d'activiste palestinien à Kabatya, près de Jénine;
- o Incursion dans le village de Samu, sud d'Hébron, lancement d'une campagne de recherche dans la ville ;
- o kidnappe d'un activiste des brigades d'Al Aqsa, et deux autres citoyens à Kabatya.

Le quatrième jour - mercredi 29 novembre

- o L'artillerie israélienne a bombé le secteur nord de la bande de Gaza
- o Incursion militaire israélienne dans les villages de Tulkarme, et une campagne de recherche dans tous les villages.
- o Les forces spéciales israéliennes ont enlevé Jihad Abu Khadir à Kalkilya.

Le cinquième jour - jeudi 30 novembre

- o La tuerie d'un garçon à Beita, au sud de Naplouse ;
- o Invasion de camp de réfugié d'Azza à Bethléem, et l'arrestation de 11 Palestiniens ;
- o Incursion dans le village de Tuqu', sud de Bethléem, et l'arrestation de deux citoyens ;
- o L'arrestation de quatre personnes de la région d' Ash Shawawra, à l'est de Bethléem ;
- o L'arrestation d'une personne dans la région de Karkafa de la ville de Bethléem ;
- o Quatre arrêtés à Naplouse ;
- o Huit arrêtés à Ramallah ;
- o Quatre étudiants arrêtés à Qarawat Bani Zaid, dans la ville de Ramallah ;
- o Trois arrêtés dans la ville d'Hébron ;
- o Deux garçons arrêtés dans la région d'Yabad, près de Jénine ;
- o Cinq arrêtés camp dans de la ville de Naplouse et de Balata ;
- o Les forces israéliennes ont envahi des fermes au sud de la ville de Tubas, obligeant les fermiers de quitter leurs terres;
- o Les forces militaires israéliennes ont fermé l'entrée de Tammun en harcelant les citoyens ;
- o Les forces militaires israéliennes ont occupé la maison d'un citoyen en 'alar, transformation de lui en poteau militaire ;
- o Des maisons démolies dans les régions de Kfar Etzion et Salfit ;
- o Un garçon arrêté à la barrière militaire d'Atarot, au nord de Jérusalem;
- o Un raid israélien sur Salfit et des tirs ouverts contre les maisons des citoyens ;
- o Arrestation de trois Palestiniens sur la frontière avec l'Egypte ;
- o Les bulldozers militaires israéliens démolissent plusieurs maisons et serres de fermiers nord et à l'est de Kalkilya ;

o Les bulldozers démolissent la maison d'un citoyen palestinien dans l'ar Rasha de Wadi, près de Kalkilya.

Sixième jour - vendredi 1 Décembre

- o La tuerie d'un Palestinien dans la ville d'Hébron ;
- o Une opération militaire complète dans Asira, au nord de Naplouse, et l'arrestation de 25 Palestiniens dans la ville d'Asira, et la ville de Naplouse;
- o L'arrestation d'un citoyen palestinien à Naplouse ;
- o L'arrestation d'un citoyen palestinien d'Ash Shawawra à Bethléem, et le vol de ses bijoux. d'argent et d'or ;
- o L'arrestation d'un homme dans Bani Na'im, à l'est d'Hébron ;
- o L'arrestation d'un homme à la barrière de "Container", entre Abu Dis et Bethléem ;
- o La blessée d'un garçon palestinien dans 'Azzun, près de Kalkilya ;
- o La blessée d'un garçon palestinien dans Sa'ir, au nord d'Hébron ;
- o L'arrestation de deux jeunes hommes dans Kalkilya ;

Le septième jour - samedi 2 Décembre (jusqu'ici)

o Campagne militaire dans beaucoup de villes de la Cisjordanie, et l'arrestation de beaucoup de Palestiniens
SOURCE : IPC+agences

Marc

Résistance
1 Politique Palestinienne (en Palestine toujours occupée)
2 Politique Israélienne
3 Politique internationale des territoires occupés
4 La Palestine en chiffre & au jour le jour
Détails par région:
Décompte des pertes humaines
5 médias
6 Les brèves
6-1 L'EPURATION ETHNIQUE SE POURSUIT DANS LA PALESTINE OCCUPEE EN 48.
6-2 Olmert reconnaît : "Israël" a arrêté la guerre à Gaza et au sud du Liban pour sauver la vie de ces soldats.
6-3 Le Forum d'Amman appelle au soutien de toutes les formes de résistance.
6-4 Le conseil des droits de l'Homme appelle Israël à se retirer du Golan.
6-5 Mme Royal a apporté un franc soutien à Israël.
7 Dossier
7-1 Point de vue de Chris McGreal - Miftah : Pas coupable, le capitaine israélien a tiré 17 balles dans le corps d'une fillette palestinienne.
7-2 Point de vue de Joseph Algazy : Etat juif » ou « Etat de tous ses citoyens ? » Le traumatisme persistant des Arabes israéliens.
8 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net
8-1 Amos Gvirtz : Ne dites pas : 'nous ne savions pas' ...

31-11 au 07-12 : Peuple Palestinien : 4 tués - 10 blessés

Occupants : 0 tué - 0 blessé

Résistance

Analyse

01-12

Le Comité Exécutif de l'OLP a affirmé, vendredi, que le cessez le feu devait être mutuel dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie.

WAFA

03-12

Le gouvernement a accusé Israël de violer l'accord et a annoncé qu'il ne participerait plus aux discussions avec les autres factions palestiniennes sur une extension de la trêve à la Cisjordanie.

(Reuters)

03-12

Bien que l'accord de cessez-le-feu ne porte pas sur la Cisjordanie(selon Israël), les résistants de la Bande de Gaza ont à maintes reprises menacé de rompre la trêve et de lancer en réaction aux opérations militaires israéliennes en Cisjordanie, des attaques .

"Je n'exclurais pas que nous arrêtions la trêve d'ici quelques jours si l'ennemi continue comme ça", a déclaré Abou Obeideh, porte-parole du Hamas.

AP

03-12

Le Jihad islamique a menacé de frapper à l'intérieur du territoire israélien "dans les heures à venir" pour dénoncer "les attaques israéliennes contre le peuple palestinien", a dit Abou Ahmed, un porte-parole du groupe basé à Gaza, pour qui le cessez-le-feu est sur le point de voler en éclats.

(Reuters)

03-12

Les brigades d'Al-Qassam, la branche militaire du mouvement de la résistance islamique (Hamas) ont annoncé, qu'elles vont réviser et déterminer, leur position sur cette accalmie tant que les forces de l'occupation continuent leurs agressions et attaques contre le peuple palestinien, en Cisjordanie.

CPI

Un blocus militaire coupe la population de Jénine du reste du monde

1 Politique Palestinienne

MM Abbas & Haniyeh.

Abbas

02-12

Selon la formule d'Abbas, dont les détails ont été communiqués à Israël et au Quartette (USA, Union européenne, Russie et ONU), Abbas présentera le nouveau gouvernement devant le Parlement palestinien, ainsi que les lignes directrices sur lesquelles les ministres s'engageront. Parmi ces lignes directrices, il y aura la reconnaissance des accords passés entre Israël et l'OLP, dont le désarmement de toutes les factions palestiniennes.

Dans son discours devant le Parlement, Abbas devrait répéter l'engagement du gouvernement à l'égard des accords d'Oslo, et l'intention des dirigeants palestiniens de poursuivre les négociations avec Israël parce qu'il s'agit de "*leur choix stratégique, politique et réaliste.*"

(Ats - Reuters)

Haniyeh.

02-12

Haniyeh : C'est le rejet du Fatah des conventions et des normes constitutionnelles qui est responsable de l'échec pour parvenir à un accord

Le premier ministre de l'autorité palestinienne Ismail Haniyeh a mis l'échec de la venue d'un accord sur un gouvernement d'unité nationale sur le Fatah.

CPI

06-12

Le premier ministre de l'autorité Haniyeh, qui est maintenant en Syrie, a affirmé que le droit au retour des réfugiés palestiniens est un « droit sacré » qui ne sera pas abandonné, en aucun cas.

CPI

1-2 Les analyses (du processus de paix).

03-12

Le ministère de la Santé a assuré que les forces israéliennes continuaient leurs crimes de la guerre contre le peuple palestinien et leurs violations de la Loi Internationale.

IPC

04-12

Le Hamas a apprécié la position de soutien du Qatar au peuple palestinien et a invité les pays arabes et islamiques à suivre l'exemple et à briser le siège injuste imposé sur le peuple palestinien.

CPI

05-12

Le ministère palestinien des affaires étrangères a exprimé son étonnement des déclarations du haut représentant de la politique extérieure de l'Union Européenne, Javier Solana, qui a prétendu que le mouvement du Hamas qui dirige l'actuel gouvernement palestinien, a perdu l'occasion de lever le blocus financier et politique imposé contre le peuple palestinien et son gouvernement.

Le ministère a considéré, aujourd'hui lundi 4/12, que les déclarations de Solana représentent une intervention dans les affaires intérieures palestiniennes.

Le ministère a ajouté, dans son communiqué, que Solana devrait respecter le choix démocratique du peuple palestinien et de finir le sévère siège imposé contre le peuple palestinien.

CPI palestine-info.cc

1-3 Sur le terrain.

02-12

De récents sondages indiquent qu'en cas de nouvelles élections, le Fatah, parti de Mahmoud Abbas, n'aurait pas assez de soutien pour évincer le Hamas du pouvoir.

(Ats - Reuters)

1-4 Les grandes manœuvres.

01-12

Le comité exécutif de l'OLP a sommé le Premier ministre Ismaïl Haniyeh de démissionner.

Suivants ATS : La décision du comité exécutif de l'OLP de "demander à Haniyeh de démissionner pour ouvrir la voie à un nouveau gouvernement", est sans précédent.

Le premier ministre, n'est pas tenu de se plier à cette injonction du comité exécutif, dominé par les leaders du Fatah du président Mahmoud Abbas, mais elle accroît la pression sur lui.

Cette décision a été annoncée après que Mahmoud Abbas eut informé le comité exécutif de sa décision d'arrêter le dialogue avec le Hamas.

(ats - 19:54)

L'OLP réclame la démission d'Ismaïl Haniyeh mis en ligne le vendredi 1er décembre 2006

<http://www.haaretz.com/hasen/spages...>

02-12

Dr. Salah Al-Bardawil, porte-parole du bloc parlementaire Hamas, a accusé une tendance à l'intérieur du mouvement du Fatah de travailler pour l'annulation des résultats des élections générales et mettre le Hamas de côté, sous prétexte de vouloir soulever le siège.

CPI

02-12

Compte tenu de cette impasse, Abbas compte "très bientôt" s'adresser au peuple palestinien pour lui parler de la suite des événements, a dit Saeb Erekat, l'un de ses plus proches conseillers, qui a ajouté qu'Abbas avait formé un comité qui se réunira samedi pour examiner les options possibles.

Mahmoud Abbas a deux options : soit dissoudre le gouvernement du Hamas, soit organiser un référendum sur des élections anticipées. S'il évince les ministres du Hamas, le nouveau gouvernement qu'il nommerait serait bloqué par un parlement palestinien dominé par le Hamas, ce qui provoquerait une crise constitutionnelle et, là aussi, de nouvelles élections.

(Ats - Reuters)

03-12

Le premier ministre de l'autorité palestinienne Ismaïl Haniyeh a averti contre toute décision « arbitraire » qui pourrait se heurter à la volonté du peuple palestinien, notamment contre le Conseil Législatif Palestinien où le Hamas jouit de la majorité de la confiance du peuple.

CPI

04-12

Le cabinet de l'autorité palestinienne appelle Abbas à reprendre immédiatement les discussions sur le gouvernement d'unité

Exposant un grand souci pour les intérêts du peuple palestinien, le gouvernement de l'autorité palestinienne a appelé Abbas, à reprendre immédiatement les discussions sur le gouvernement d'unité du point où elles se sont terminées, et à ne pas fermer les portes du dialogue.

CPI

1-5 Négociations.

30-12

Abbas a déclaré jeudi lors d'une conférence de presse avec la secrétaire Rice que les pourparlers avec le Hamas avaient "abouti à une impasse."

Reuters

01-12

Abbas a déclaré à de hauts responsables de l'OLP lors d'une session spéciale à Ramallah que le Hamas portait la responsabilité de cet échec.

(Ats - Reuters)

01-12

Haniyeh, a démenti l'échec des pourparlers.

Le Hamas rejette les propos de Mahmoud Abbas, et les considère comme une pression tactique dans les négociations autour de la formation d'un gouvernement d'union.

(Ats - Reuters)

04-12

Le Premier ministre Haniyeh, a appelé à la reprise du dialogue pour la formation d'un gouvernement d'union nationale, tout en réaffirmant que le Hamas ne ferait "aucune concession", telle la reconnaissance d'Israël. "Le dialogue en vue d'un gouvernement d'union est dans l'impasse. Mais nous sommes pour la poursuite du dialogue", a dit M. Haniyeh, en rejetant "toute concession politique. Notre choix est la résistance (contre Israël), ce n'est ni la reconnaissance ni le compromis".

"Nous ne renoncerons à aucune parcelle de la terre de Palestine ou au droit au retour des réfugiés", a-t-il ajouté, éaffirmant que "la résistance (contre Israël) n'est plus désormais le choix d'une seule faction mais celui de tous les Palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur' des territoires palestiniens.

Il a répété qu'il "ne permettrait aucun conflit interpalestinien car notre lutte est dirigée seulement contre l'occupant".

M. Haniyeh a "fait assumer à ceux qui veulent suspendre le dialogue les conséquences" de la rupture.

(afp- 21h04)

1-6 Gouvernement cherche coalition désespérément...

02-12

Abbas a officialisé la rupture du dialogue avec le Hamas sur un gouvernement d'union et examiné avec la direction palestinienne les mesures envisagées après cet échec, dont l'organisation d'un référendum, des élections présidentielle et législatives anticipées ou la dissolution du cabinet

AFP

02-12

"Les discussions sur un gouvernement d'union sont dans une impasse et le Hamas n'a pas la volonté de voir un tel cabinet mis en place", a déclaré un membre du comité exécutif de l'OLP, Yasser Abed Rabbo. "

02-12

Apparemment optimiste, le premier ministre Ismail Haniyeh a affirmé que les discussions inter-palestiniennes sur un gouvernement d'unité continueront en dépit des difficultés posées par d'autres.

CPI

02-12

Le Hamas a rejeté l'appel lancé la veille par le comité exécutif de l'OLP, dont le Hamas ne fait pas partie, pour la démission du Premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh.

[CRI Online](#)

04-12

Le Premier ministre a démenti, toutes nouvelles de démission de son gouvernement après l'annonce du Président de l'autorité palestinienne, Abbas, de l'échec des négociations pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

CPI

04-12

Mahmoud Al Zahar, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que le président Abbas a "signé la condamnation à mort du gouvernement d'unité nationale."

Le ministre commentait la position du Fatah et de son chef qui "revient sur ses décisions au sujet de la Charte d'entente nationale". Il a souligné que le gouvernement mené par le Hamas "continuera son travail et ne démissionnera pas. "

PNN

06-12

Le chef du bureau politique du Hamas Khaled Michael a affirmé que des tiers étrangers soutenus par des parties locales palestiniennes faisaient de grands efforts pour évincer le gouvernement élu de l'autorité palestinienne qui a remporté les élections législatives de l'autorité palestinienne en janvier 2006.

CPI

1-10 Politique extérieure & économique.

04-12

Le Premier ministre de l'autorité nationale, Ismaïl Hanié, a souligné que sa tournée actuelle dans plusieurs pays arabes et islamiques visent à rompre le siège politique imposé au peuple palestinien et à trouver les moyens de traduire sur le terrain la résolution prise par les ministres arabes des AE.

Sana

1-11 Situation économique.

03-12

Le Premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh a annoncé, que l'émir du Qatar a promis de payer les salaires des fonctionnaires des ministères palestiniens de l'Education et de la Santé. Cette aide qui s'étalera sur plusieurs mois concerne de 40 000 à 51000 employés.

CPI

1-12 Diplomatie

02-12

M. Abbas doit rencontrer successivement à Gaza, les chefs de la diplomatie autrichienne et allemande, Ursula Plassnik et Frank-Walter Steinmeier, ainsi que le Haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, Javier Solana, a-t-on appris à la présidence palestinienne.

Jeudi, il avait reçu à Jéricho en Cisjordanie la secrétaire Rice et tous deux avaient appelé à l'instauration d'un cessez-le-feu complet qui serait étendu à la Cisjordanie, ce qu'Israël refuse dans l'immédiat.

AFP

02-12

Le Président Abbas s'est entretenu avec Le Haut Représentant de l'Union Européenne pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune, M. Javier Solana.

WAFA

2 Politique Israélienne

02-12

Huit organisations israéliennes des droits humains ont publié une déclaration sans précédent dans laquelle elles appellent la communauté internationale à défendre les droits humains dans la Bande de Gaza. La déclaration arrive suite aux événements récents à Gaza et à la situation tragique de ses habitants.

IPC

Olmert

05-12

Devant les Commissions des Affaires étrangères et de la Défense de la Knesset, Olmert a promis de faire preuve de retenue. "Il était clair qu'il n'y aurait pas un arrêt absolu des hostilités", a-t-il déclaré. Mais "nous allons examiner pleinement chaque possibilité qui pourrait déboucher sur l'impulsion pour entamer un processus diplomatique, et nous donnons une chance à la trêve".

AP

2-1 Processus de paix.

02-12

Réaction a « *L'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé "les droits inaliénables du peuple palestinien" en adoptant six résolutions non contraignantes(...), dans le cadre de son débat annuel.* »

Israël a accueilli fraîchement ces résolutions....

Un porte-parole du gouvernement israélien Avi Pazner a jugé comme "des déclarations vides de sens" les résolutions de l'Assemblée générale.

AFP

2-2 Des Canons ... pas du beurre.

03-12

Amir Peretz, le ministre de la guerre s'oppose à étendre la trêve à la Cisjordanie

(EuroNews)

5-12

Les hauts responsables militaires ont expliqué qu'ils avaient décidé de limiter leurs opérations en Cisjordanie: seuls les commandants de région ou de division pourront ordonner des raids d'arrestations, et non plus les officiers de rang inférieur.

Selon Danny Yatom, député travailliste, l'armée a reçu ordre de prendre des précautions pour "éviter de déclencher des incidents" en Cisjordanie. Mais il n'y a "absolument pas d'engagement à ne pas agir en cas de menace terroriste", a-t-il ajouté.

AP

2-3 Sur le terrain

04-12

Ezra estime qu'une libération de Barghouthi permettrait de renforcer le Fatah du président Abbas

M. Abbas avait indiqué en septembre dernier qu'il réclamerait entre autres la libération de Barghouthi dans le cadre d'un échange de prisonniers avec Israël.

(afp- 12h17) .

2-4 Les grandes manœuvres...

01-12

Israël écarte un cessez-le-feu global avec les Palestiniens préconisé les Usa.

Dans ce contexte, un haut responsable 'sécuritaire' a exprimé une opposition catégorique à une extension de la trêve à la Cisjordanie.

"Pour qu'un cessez-le-feu soit instauré en Cisjordanie, il faut que cessent les préparatifs d'attentat" a déclaré un autre haut responsable israélien. "En attendant, les opérations de l'armée, qui ont pour seul objectif de prévenir des attaques, devront continuer", a-t-il ajouté.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Mark Regev : "Nous espérons élargir la trêve à la Judée-Samarie (ndlr ; Cisjordanie) à condition qu'elle fasse ses preuves dans la bande de Gaza",. Or (selon lui..) l'accord de trêve, entrée en vigueur le 26 novembre, n'est "qu'en partie respecté" par les Palestiniens.

(AFP)

Ndlr : Selon les médias israéliens, l'accord sur une trêve dans la bande de Gaza a été conclu par des proches conseillers d'Olmert sans consultation préalable de l'état-major, qui y était plutôt hostile(..)

(AFP)

03-12

Le cabinet 'sécuritaire' signale : "Israël va poursuivre pour l'heure sa politique de retenue mais les responsables sécuritaires feront quotidiennement une évaluation de la situation et des violations"

(afp- 18h02)

03-12

Le ministre de la guerre Peretz, s'est exprimé: "Jusqu'ici, nous avons fait preuve de retenue, mais les Palestiniens doivent prouver leur capacité à respecter leurs engagements", "Nous avons choisi de soutenir les forces modérées au sein de l'Autorité palestinienne mais, parallèlement, j'ai donné ordre à l'armée de définir de nouvelles règles d'engagement contre ceux qui tirent des roquettes et menacent nos forces"

(afp- 18h02)

03-12

La ministre des Affaires étrangères, Livni, a recommandé : "Il est important pour Israël d'agir avec sagesse quant au cessez-le-feu", "Nous faisons face aujourd'hui à une situation différente, et dans une telle situation sensible et explosive, il est important d'agir de manière réfléchie", a-t-elle ajouté,

(afp- 18h02)

03-12

Des ministres israéliens ont, sévèrement critiqué la décision de faire preuve de retenue pour maintenir la trêve, prise par le cabinet de sécurité.

PNN

2-6 Pays corrompu cherche ...

06-12

Les politiciens israéliens appellent à l'effondrement du gouvernement de l'autorité palestinienne pour en installer un autre "modéré"

CPI

06-12

Un des principaux politiciens du parti israélien au pouvoir "Kadima" a appelé à l'effondrement du gouvernement de l'autorité palestinienne dirigé par le Hamas et à l'installation d'un nouveau gouvernement « modéré » en soutenant le chef de l'autorité palestinienne Mahmoud Abbas et sa faction, le Fatah. La radio hébreu a cité le parlementaire Otin'il Shnler de Kadima, en affirmant qu'il faille faire tomber le gouvernement actuel de l'autorité palestinienne et que Tel Aviv devrait prendre part à la formation d'un « gouvernement palestinien alternatif ».

Pour sa part, Benjamin Netanyahu, chef du parti d'opposition le Likud, a dit que son parti adopterait une nouvelle politique pour combattre le gouvernement dirigé par le Hamas et soutiendrait la formation d'un gouvernement « modéré ».

Il s'est fait champion des attaques militaires continues contre la bande de Gaza pour détruire ce qu'il a dit être le « terrorisme » et a soutenu la fermeture du terminal de Rafah pour bloquer ce qu'il a prétendu être la contrebande d'armes dans la Bande.

CPI - palestine-info.cc

2-13 Prisons & tortures.

04-12

"Je serai d'accord pour une telle libération si elle conduit l'Autorité palestinienne à s'opposer réellement au 'terrorisme' et à empêcher la contrebande d'armes de l'Egypte vers Gaza", a déclaré le ministre de l'Environnement Ezra.

"De toutes les façons une telle libération, comme celle d'autres prisonniers, n'est envisageable qu'après la libération du caporal Gilad Shalit", a-t-il conclu...

(afp- 12h17)

05-12

Peu après la décision de l'armée, Tsahal annonçait l'arrestation de 15 personnes. Puis, un peu plus tard, celle d'un autre, à Béthléem.

Du coup, le négociateur palestinien Saeb Erekat a "exhorté Israël à arrêter les arrestations, les incursions, et à laisser au cessez-le-feu la chance qu'il mérite".

AP

04-12

Les détenus palestiniens dans la prison israélienne de Hawara à Naplouse ont décidé d'organiser une grève de faim pour améliorer leurs situations sanitaires et alimentaires dans la prison.

CPI

04-12

Les 2309 prisonniers politiques de la prison Al Naqab (Néguev) ont exprimé collectivement l'espoir qu'un gouvernement d'unité nationale soit bientôt formé. Un avocat de l'institut Mandela a rapporté que les Palestiniens qui s'y trouvent ressentent fortement les effets de l'échec du dialogue. La création du nouveau gouvernement amènerait la libération de certains des prisonniers qui, selon les informations récoltées par l'institut Mandela, vivent dans des conditions toujours plus difficiles.

PNN

06-12

La cour militaire israélienne de Salem a prononcé la peine d'emprisonnement de 22 fois la perpétuité contre le citoyen palestinien Raed Al-Houtari, accusé d'implication dans une opération à la bombe humaine à Tel Aviv en 2002.

CPI

3 Politique Internationale des territoires occupés

1 Pays Arabes & voisins

Émirats

03-12

Le journal émirati /Al-Khalij/ a fermement condamné l'insouciance d'Israël quant aux recommandations de la légalité internationale émanant de l'assemblée générale des NU avant dernière nuit qui ont raffermir le droit de la Syrie à récupérer tout le Golan syrien occupé et le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant dont Jérusalem est la capitale.

Sana

Qatar

03-12

Le Qatar a promis de payer les salaires des fonctionnaires des ministères palestiniens de l'Education et de la Santé, a annoncé Haniyeh.

Cette aide qui s'étalera sur plusieurs mois concerne 40'000 employés.

Le premier ministre précise que le Qatar s'est également chargé de financer la création d'une banque en Palestine.

(ats- 11:45)

Syrie

04-12

Le président Bashar Al-Assad a affirmé le soutien complet de son pays au peuple palestinien et à son aspiration légitime d'avoir un état indépendant avec Al-Quds (Jérusalem) pour capitale.

CPI

04-12

Le président Bachar al-Assad, a annoncé "une aide syrienne d'environ 17 millions de dollars" sans autre précision.

(afp- 21h04)

2 Le Monde

Onu

01-12

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté une nouvelle fois, hier, une série de résolutions sur la question palestinienne, demandant notamment à Israël de respecter strictement les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire.

WAFA

01-12

L'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé "les droits inaliénables du peuple palestinien" en adoptant six résolutions non contraignantes(...), dans le cadre de son débat annuel.

Elle a souligné la nécessité pour "Israël de se retirer du territoire palestinien occupé depuis 1967", demandé la cessation des violences et exigé "l'arrêt complet des activités israéliennes d'implantation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-est".

Elle a appelé la communauté internationale de prendre des mesures de nature à instaurer un climat de confiance entre les parties, pour faciliter la reprise des négociations de paix.

AFP

02-12

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté une série de résolutions non contraignantes sur la question palestinienne. La principale, intitulée "Règlement pacifique de la question de Palestine", souligne la nécessité "qu'Israël se retire du territoire palestinien occupé depuis 1967".

Elle insiste sur la nécessité de "mettre un terme rapidement à la réoccupation de centres de population palestiniens et de cesser totalement tous actes de violence, y compris les offensives militaires, les destructions et les actes de terrorisme".

Elle "exige de nouveau l'arrêt complet de toutes les activités israéliennes d'implantation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ainsi que dans le Golan syrien occupé, et demande que les résolutions du Conseil de sécurité sur la question soient intégralement appliquées".

Enfin, elle réaffirme son attachement "à la solution selon laquelle deux États, Israël et la Palestine, vivraient côte à côte dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues sur la base de celles d'avant 1967".

(afp- 09h39)

6 Ue

02-12

Le Haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure Solana a affirmé que le Hamas avait raté une occasion de lever le boycottage financier et politique imposé à son gouvernement.

Le Hamas "a eu une offre du président et je pense que c'était une offre très généreuse", a déclaré le responsable de l'UE, au lendemain de l'annonce par M. Abbas de la rupture du dialogue après l'échec des négociations avec le Hamas sur un gouvernement d'union nationale.

"C'est une offre qui aurait pu résoudre beaucoup des problèmes auxquels sont confrontés les Palestiniens mais malheureusement elle n'a pas été acceptée", a-t-il ajouté.

"Le président Abbas a déployé de très grands efforts pour tenter de mettre en place un cabinet d'union mais cela s'est avéré impossible et il doit donc prendre d'autres décisions. Je peux affirmer de la façon la plus claire qu'il peut compter sur nous (UE) en prenant ses décisions", a dit M. Solana.

"Tout le monde doit savoir qui est responsable de la situation. Ce n'est pas le président, il a fait tous les efforts possibles",

M. Abbas examine actuellement avec la direction palestinienne les mesures envisagées après l'échec des négociations avec le Hamas, dont l'organisation d'un référendum, des élections présidentielle et législatives anticipées ou la dissolution du cabinet.

(afp- 14h44)

03-12

Le Haut responsable pour les relations extérieures de l'Union Européenne, Javier Solana.

"Le cessez-le-feu doit être utilisé comme une opportunité de donner de l'espoir au = processus de paix que nous voudrions voir progresser

(afp- 18h02)

2 Europe

5 Russie

02-12

Le soutien extérieur au règlement au Liban, en Irak et en Palestine doit s'appuyer sur les évaluations collectives et les actions coordonnées de la communauté mondiale, a déclaré samedi aux journalistes le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

RIA Novosti.

Asie & Amérique du sud

Chine

L'ambassadeur de Chine à l'ONU indique ses points de vue sur le Moyen-Orient

30-11

Wang Guangya, ambassadeur de Chine à l'ONU, a déclaré le 30 novembre, qu'en tout début d'année, le Moyen-Orient avait connu des jours parmi les plus sombres de son histoire récente. Deux conflits brûlants ont éclaté entre la Palestine et Israël, et entre Israël et le Liban. La situation sur les territoires occupés se dégrade sans discontinuer et la reconstruction du Liban, qui a pris tant d'années en efforts, a été anéantie du jour au lendemain.

Le représentant a souligné qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit.

Les populations du Moyen-Orient ont droit à la paix et alors que la communauté internationale confère sur la responsabilité de protéger, il faut se demander si une protection quelconque n'a jamais été offerte au peuple palestinien.

Radio Chine Internationale

4 La lutte pour la libération dans les territoires occupé

La Palestine au jour le jour

Détails par région

a) Cisjordanie occupée par Israël depuis 1967 : Au jour le jour

06-12

Près de cinquante personnes du village Kafr Dan ont été arrêtées mercredi, en plus des 23 habitants de Ramallah, Bethlehem et Hébron emmenés vers une destination inconnue ce matin. Le raid sur Kafr Dan visait principalement les membres des Brigades Al Quds et Al Aqsa ainsi que leurs familles.

PNN

Al-Quds

01-12

Un bus appartenant à l'UNRWA a été la cible de jeunes colons vendredi.

Une cinquantaine d'employés de l'organisation travaillant dans le quartier Sheikh Jarrah de Jérusalem se trouvaient à bord du véhicule pour retourner chez eux lorsque les colons ont tiré des pierres sur le bus. Plusieurs vitres ont été brisées.

PNN

Bethléem

01-12

Environ 150 colons du bloc de colonies Efrat, construit illégalement dans le district de Bethlehem, sont arrivés par la route 60 dans le village palestinien d'Al Khader

Ils ont brandi des bannières demandant la destruction d'Al Khader, l'édification de plus de routes coloniales et la construction du mur à travers le village.

PNN

Hébron (Al-Khalil,) (sud de la Cisjordanie)

01-12

Un homme a été tué à l'aube par des tirs de gardes-frontières israéliens.

(ats - 19:54)

03-12

Un colon extrémiste a ouvert le feu, ce matin, blessant un enfant âgé de six ans,

Wafa

04-12

Les citoyens palestiniens de la ville d'Al-Khalil (Hébron) vivent toujours la longue série, sans fin, de souffrances. Cette série a débuté depuis le jour où les pieds de colons sionistes avaient touché la terre de cette ancienne ville. Protégés par les soldats de l'occupation les colons n'arrêtent guère leurs agressions contre la population native de la ville d'Al-Khalil.

CPI

Jénine. (au nord de la Cisjordanie)

02-12

Les forces de l'armée de l'occupation ont envahi, hier soir, samedi 02/12, le village de Yaboud au sud-ouest de la ville de Jénine en Cisjordanie, en blessant trois citoyens qui ont été étouffés par les bombes lacrymogènes.

CPI

04-12

Les résidents de Jénine sont prisonniers chez eux. L'armée a en effet imposé des blocs routiers autour de Jénine: la ville est sous siège militaire après que les Israéliens aient déclaré avoir reçu des signes indiquant que des activités de résistance se préparaient contre les forces israéliennes. Les Brigades Al Quds (Jihad islamique) ont en effet publié une déclaration affirmant qu'elles répondraient aux récents massacres israéliens.

PNN

village **Bil'in** à l'ouest de la ville de Ramallah.

01-12

Les forces israéliennes ont blessé, plusieurs manifestants hier, de plusieurs manifestantes, dont des pacifistes israéliens de paix, pendant une manifestation pacifique contre le mur de séparation construit illégalement dans le village Bil'in à l'ouest de la ville de Ramallah.

IPC

Toulkarem

05-12

Après la tombée de la nuit lundi, les troupes israéliennes ont ouvert le feu sur deux hommes, tuant un d'eux, un civil, a déclaré l'armée israélienne.

Un résistant a été blessé et arrêté, ainsi qu'un adolescent qui a également été blessé par les coups de feu.

(AP)

b) Bande de Gaza - Au jour le jour

Beit Hanoun. (Nord de la bande de Gaza)

06-12

Dans une très grave violation de l'accalmie par les forces de l'occupation israélienne, elles ont tiré un missile sol-sol sur un groupe des combattants de la résistance palestinienne à Beit Hanoun, au nord de la bande de Gaza, mardi, mais ont échoué à les liquider, s'étant échappés quelques instants avant que le missile ne fasse sauter leur position.

CPI

Beit Lahya (nord de la bande de Gaza).

02-12

Ayman Abu Mhadi un garçon de 11 ans qui avait été blessé il y a deux semaines lors d'une opération israélienne dans la ville de Beit Lahya, dans le nord de la Bande de Gaza, a succombé samedi à ses blessures à l'hôpital Chifa de la ville de Gaza, ont annoncé dimanche des médecins de l'hôpital.

AP

06-12

Violant la trêve, les Forces d'Occupation Israéliennes (FOI) ont blessés, mercredi, deux citoyens dans le Nord de la Bande de Gaza (BG).

WAFA

Jebaliya, (nord de la bande de Gaza),

02-12

Deux citoyens, dont un enfant de 101 ans Ayman Abu Mhadi), succombent de leur blessures

IPC

Rafah (non loin de la frontière entre la bande de Gaza et de l'Egypte)

02-12

Un bâtiment de guerre de l'occupation israélienne a ouvert le feu vers 06H30 locales sur trois bateaux de pêche, au large de Rafah (sud), dont un a totalement été incendié et coulé,.

Ceci en violation du cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Gaza depuis le 26 novembre, selon des sources sécuritaires palestiniennes.

L'armée israélienne ne faisait pas de commentaire dans l'immédiat

(AP- CPI)

Israël

03-12

5eme roquette tirée vers le sud d'Israël depuis la bande de Gaza depuis le cessez-le feu, a annoncé une porte-parole de l'armée.

(ats -07:45)

4-2 La Palestine en chiffre (Depuis le début de l'Intifada le 25 septembre 2000)

Civils & résistants tués	: 5.079
Palestiniens blessés	: 83.913
Internationaux blessés	: 175 (chiffre tout a fait minimal)
(balles réelles ou caoutchoutées, gaz lacrymogène, autres moyens)	
Arrêtés :	: 47.065
En prison :	: 9.850 prisonniers (selon les statistiques du
ministère palestinien)	
Pacifistes en prison ou arrêtés	: 92
Autres actes	
Journalistes tués	: 9
Journalistes blessés	: ? + 32
Nombre de maisons palestiniennes détruites ou partiellement démolies	: 66.275

2-2 Occupants:

Israéliens tués	: 1.107 (343 militaires/policiers)
Israéliens blessés	: 6.108 (269 militaires/policiers)

Les chiffres indiqués sont vérifiés par le recoupement des chiffres des pertes communiqués par la résistance & les médias occidentaux & ainsi que CPI - IPC –Novosti- PNN- Wafa –Sana – Radio chine internationale - Al Manar & XINHUANET (Chine)

5 Médias

6 Les brèves

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

Marc

6-1 L'EPURATION ETHNIQUE SE POURSUIT DANS LA PALESTINE OCCUPEE EN 48.

Naqab : un plan du gouvernement sioniste pour chasser les Arabes et installer les Juifs (Nida' al-Quds, 28/11)

Le plan Naqab 2015 annoncé par le gouvernement Olmert est un plan d'épuration ethnique, dans tous les sens du terme : il s'agit de chasser les Arabes palestiniens qui y vivent depuis des milliers d'années pour installer à leur place les colons juifs venus de divers pays du monde. Ce plan est la poursuite de la Nakba, qui a été le début d'un processus d'épuration ethnique, le plus long dans l'histoire contemporaine. Le plan Naqab 2015 est un plan soi-disant pour développer le Naqab, mais sans ses habitants. Le but de ce plan est essentiellement démographique : il s'agit d'attirer la population juive sur les dix ans à venir pour coloniser cette terre palestinienne occupée en 48.

Le plan vise à effacer toute trace des villages non-reconnus où vivent plus de 75.000 Palestiniens, ces villages qui existaient avant même la présence de l'entité sioniste, pour transférer la population du Naqab vers les villages dortsitués au nord de la région, qui sont au nombre de 7. Or, ces villages reconnus sont déjà surpeuplés, puisqu'ils regroupent les Arabes du Naqab déjà transférés de plusieurs villages de la région tout au long de la présence de cet Etat colonial.

Pour l'année 2007, plus de 40 millions de dollars vont être dépensés par l'Etat colonial pour chasser la population palestinienne du Naqab. Il s'agit de la première partie de la somme d'un budget qui s'élève à environ 3,5 milliards de dollars pour les dix ans à venir. Ce budget, selon le plan sioniste, servira à la colonisation et l'implantation de colons juifs sur de larges superficies de terres transformées en fermes individuelles.

A Ramleh : ville palestinienne occupée en 48 et colonisée par les sionistes
le maire sioniste dit : Que les Arabes s'en aillent ailleurs, vers Jaljoulia (Galilée)
www.arabs48.com (29/11)

6-2 Olmert reconnaît : "Israël" a arrêté la guerre à Gaza et au sud du Liban pour sauver la vie de ces soldats.

Pour la première fois, le premier ministre d'"Israël" Ehud Olmert a reconnu que la décision de son gouvernement d'occupation d'arrêter la guerre dans la bande de Gaza en Palestine occupée, et contre les combattants du Hezbollah au sud du Liban avait été prise pour épargner la vie des soldats des forces de l'occupation israélienne.

Les troupes de l'occupation israélienne ont perdu plus de 150 soldats et officiers, et ont eu de plus des centaines de soldats et de colons blessés dans la guerre de 24 jours faite par "Israël" au Liban au cours du mois de juillet dernier.

« Nous avons arrêté les guerres au sud du Liban et dans la bande de Gaza pour sauver la vie de nos soldats », a reconnu Olmert.

L'aveu a eu lieu durant une session du comité de la sécurité et des affaires étrangères dans la Knesset (parlement) israélienne qui a suscité une discussion entre lui et l'ancien premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

Dec 5, 2006, 23:51 – CPI - palestine-info.cc

6-3 Le Forum d'Amman appelle au soutien de toutes les formes de résistance.

Le forum d'Amman des organisations civiles arabes opposantes à l'hégémonie a appelé au soutien de toutes les formes de résistance arabe en Palestine, en Irak et au Liban et à l'adoption d'une résistance populaire globale capable d'affronter les plans américains tissés contre la région.

Dans son communiqué final publié hier, le forum a affirmé que la lutte contre l'occupation est un droit et un devoir garanti par toutes les législations et les chartes internationales.

Il a condamné, à cet effet, le terrorisme organisé commis par Israël en Palestine et par les Etats-Unis en Irak, appelant à cet effet, toutes les organisations arabes non-gouvernementales qui établissent des relations avec des organisations israéliennes à les rompre.

Le communiqué appelle, en outre, les pays arabes à rompre leurs relations avec l'ennemi israélien, à annuler tous les traités signés avec Israël et à fermer ses ambassades et ses représentations commerciales dans les pays arabes.

Il met l'accent en outre, sur la nécessité de créer un organisme arabe non gouvernemental, chargé des questions de l'environnement, pour poursuivre les agressions israéliennes et américaines contre l'environnement arabe, appelant dans ce sens à la tenue d'une conférence populaire arabe pour mettre au point des études sur les moyens de dédommager les pertes du monde arabe et islamique du fait du colonialisme et de l'hégémonie ces deux dernières siècles.

Les participants ont appelé, d'autre part, à la complémentarité économique arabe pour mettre fin à la pénétration des pays industrialisés aux marchés arabes.

Le communiqué affirme, par ailleurs, la nécessité de créer des organismes arabes qui défendent les droits des peuples devant les cours locales et internationales, appelant à cet effet, à intenter un procès devant la cour internationale sur les crimes commis par Israël et les Etats-Unis dans les pays arabes.

Sur le plan social, le forum a appelé au renforcement du rôle des jeunes dans l'action nationale et la lutte contre les projets d'hégémonie qui visent la nation, au soutien des efforts déployés par les établissements féminins arabes pour activer le rôle de la femme arabe dans le développement politique et économique.

Quant au plan civil, le forum a recommandé de fonder un rassemblement des organisations de la société civile et des forces populaires arabes pour préliminer à la fondation d'une organisation internationale des forces populaires opposantes à l'hégémonie dans le monde.

Reste à noter que des représentants de plus de 90 organisations non-gouvernementales de Syrie, l'Egypte, la Palestine, la Jordanie, l'Irak, le Qatar, le Bahreïn, la Turquie, la Grèce, le Norvège, et la France, ainsi que des parlementaires et des académiciens arabes ont assisté à ce forum qui a eu lieu entre 30 novembre et 1^{er} décembre.

Damas décembre 2006

Mardi, 05 Décembre 2006 @ 13:55

Amman /

L.A.

6-4 Le conseil des droits de l'Homme appelle Israël à se retirer du Golan.

28-11

Le conseil des droits de l'Homme issu de l'ONU, a adopté une résolution avancée par les pays islamiques appelant Israël à arrêter la colonisation dans les territoires arabes occupés, dont en particulier à Jérusalem, et à confisquer les armes des colons.

La résolution appelle, en outre, Israël à abandonner immédiatement la politique de colonisation, adoptée dans les territoires arabes occupés et à prendre des sanctions contre les colons qui commettent des agressions et des actes de violence contre le peuple palestinien.

Sana

6-5 Mme Royal a apporté un franc soutien à Israël.

04-12

Mme Royal a apporté un franc soutien à Israël, en affirmant exclure tout contact avec le Hamas, une organisation "terroriste".

"En l'état actuel des choses, où le Hamas est sur la liste des organisations terroristes, il n'est pas question de parler aux dirigeants du Hamas", a affirmé Mme Royal.

Royal a tenu, à "saluer les efforts de paix du gouvernement israélien", pour relancer, sous conditions, les négociations avec Mahmoud Abbas. "il peut y avoir d'éventuels contacts dans le cadre des discussions menées par le président de l'Autorité palestinienne pour former un gouvernement d'union" dans les territoires.

Encore faudrait-il, a-t-elle ajouté, que le Hamas accepte les conditions fixées internationalement: reconnaissance de l'existence de l'Etat d'Israël et de tous les accords israélo-palestiniens conclus antérieurement, renonciation à la violence.

La française n'a pas non plus critiqué le mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie édifié par les Israéliens. "Quand c'est nécessaire, c'est sans doute justifié, encore faut-il que les choses se fassent dans une bonne entente",

"Vous savez qu'il y a un problème sur le tracé de ce mur, donc je ne veux pas non plus en dire davantage", a-t-elle ajouté, expliquant ne pas avoir "abordé" cette délicate question "lors de (s)es différents contacts bilatéraux" a-t-elle affirmé.

Selon elle, Olmert l'a "remerciée pour ces prises de position". ...

Dans la matinée, la candidate à l'Elysée avait visité longuement le mémorial et le musée de Yad Vashem, dédiés aux victimes de l'Holocauste. ...

(AFP-AP)

Rappel : La Cour suprême israélienne a ordonné en juin dernier le déplacement de certaines parties du mur en raison des souffrances causées aux Palestiniens vivant de l'autre côté de cette barrière.

AP

7 Dossier

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

7-1 Point de vue de Chris McGreal - Miftah : Pas coupable, le capitaine israélien a tiré 17 balles dans le corps d'une fillette palestinienne.

Pas coupable, le capitaine qui a tiré 17 fois sur une écolière palestinienne... L'officier avait ignoré les avertissements selon lesquels la fillette était terrifiée. La défense a déclaré : « confirmer la mort » est une pratique usuelle.

Un officier israélien qui a vidé en entier le chargeur de son fusil automatique sur une fillette palestinienne de 13 ans et qui a fait savoir qu'il aurait fait la même chose même si elle avait eu trois ans, a été entièrement acquitté par une cour militaire hier. Le soldat, qui a été seulement identifié en tant que « capitaine R », avait été accusé de fautes relativement mineures pour le meurtre d'Iman al-Hams, après qu'il lui ait tiré 17 fois dessus alors qu'elle passait à proximité d'un poste militaire israélien près du camp de réfugié de Rafah dans Gaza il y a de cela un an.

La façon dont s'est déroulé le meurtre d'Iman, et la révélation d'un enregistrement dans lequel le capitaine est averti qu'il ne s'agissait que d'une enfant qui « était terrifiée », a fait de ce crime un des plus controversés depuis l'éclatement du soulèvement palestinien [Intifada] il y a maintenant cinq ans, bien que des centaines d'autres enfants aient été également tués.

Après le verdict, le père d'Iman, Samir al-Hams, a déclaré que l'armée n'avait jamais eu l'intention de demander des comptes au soldat.

« Ils ne l'ont pas mis en accusation pour le meurtre d'Iman, mais seulement pour des fautes mineures, et maintenant ils disent qu'il est innocent alors qu'il a tiré sur ma fille tant de fois », a-t-il dit. « C'était de sang-froid le meurtre d'une fillette. Le soldat l'a assassinée et la cour l'a assassinée une nouvelle fois. Quel est le message ? Ils signifient à leurs soldats qu'ils peuvent tuer les enfants palestiniens. » La cour militaire a blanchi le soldat d'avoir utilisé illégalement son arme et de conduite inconvenante de la part d'un officier voulant fausser le cours de la justice en demandant aux soldats sous son commandement de modifier leurs comptes-rendus de ce qui s'est passé. Les avocats du capitaine « R » ont fait valoir que « confirmer la mort » après que l'on ait tiré sur un suspect était un comportement habituel pour les militaires israéliens afin d'éliminer les menaces terroristes.

D'après le verdict de la cour, le capitaine « R » a fondu en larmes, puis s'est tourné vers le public en disant : « Je vous le dis, j'étais innocent ».

Le compte-rendu officiel de l'armée a indiqué qu'Iman avait été abattue pour s'être trouvée dans une zone dite de sécurité et que les soldats craignaient que son sac d'école ne contienne une bombe. On ne sait toujours pas pourquoi la fillette a osé s'aventurer dans ce secteur mais un témoin l'a signalée comme étant à environ 100 mètres du poste militaire qui était de toute façon très protégé.

Un enregistrement des échanges radio entre le capitaine "R" et ses soldats et obtenu par la télévision israélienne révèle que depuis le début les soldats savaient qu'Iman était une enfant. D'après l'enregistrement, un soldat dans la tour de guet avait tenu informé un autre soldat dans la salle des opérations du poste militaire et décrit Iman en tant que « petite fille » qui « était terrifiée ». Après que les soldats aient ouvert la première fois le feu, elle a laissé tomber son sac d'école qui avait alors été frappé par plusieurs balles, prouvant ainsi qu'il ne contenait pas d'explosif. À ce moment-là elle ne portait plus de sac et, selon l'enregistrement, elle s'éloignait du poste militaire lorsqu'elle a été abattue. Bien que les militaires aient spéculé sur le fait qu'Iman pouvait avoir essayé « de tromper » les soldats en les amenant hors de leur poste pour être ensuite attaqués par des complices, le capitaine R a pris la décision de faire sortir certains de ses soldats à découvert. Peu après on peut l'entendre

dans la bande d'enregistrement disant qu'il a tiré sur la fillette et, la supposant morte, avait «confirmé la mise à mort».

« Moi-même et un autre soldat ... nous approchons un peu plus, pour confirmer la mort ... Recevez notre point sur la situation ... Nous avons tiré sur elle et nous l'avons tuée... Over », a-t-il encore dit. Les témoins palestiniens ont dit avoir vu le capitaine tirer deux fois à la tête, puis s'éloigner, puis revenir sur ses pas et tirer une rafale dans le corps étendu.

Sur la bande son, le capitaine "R" a alors « expliqué » aux soldats sous son commandement pourquoi il avait tué Iman : « C'était une nécessité. Quelqu'un qui est mobile, qui se déplace dans [la zone de sécurité], même s'il âgé de trois ans, doit être tué. »

A aucun moment les soldats israéliens n'avaient été attaqués. L'accusation a été mise à mal quand un soldat qui avait initialement dit avoir vu le capitaine « R » diriger son arme vers le corps de la fillette puis ouvert le feu a ensuite indiqué à la cour qu'il avait inventé l'histoire.

Le capitaine « R » a affirmé n'avoir pas tiré sur la fillette mais à côté d'elle. Cependant, le docteur Mohammed al-Hams qui a inspecté le corps de l'enfant à l'hôpital de Rafah, a compté de nombreuses blessures. « Elle a au moins 17 balles dans plusieurs parties du corps, dans la poitrine, les mains, les bras, les jambes, » a-t-il déclaré au [quotidien britannique] The Guardian peu après. « Les impacts étaient grands et provoqués par des tirs à courte distance. Les blessures les plus sérieuses étaient à la tête. Elle a eu trois balles dans la tête. Une balle a été tirée sur le côté droit du visage près de l'oreille. Elle a eu une grande blessure sur tout le visage. »

L'enquête préliminaire de l'armée a conclu que le capitaine « n'avait pas agi de façon non éthique ». Mais après que certains des soldats sous son commandement aient donné à la presse une version différente, la police militaire a lancé une enquête séparée, suite à laquelle « R » a été mis en accusation. Le capitaine en question a accusé les soldats sous son commandement de s'en prendre à lui car ils étaient juifs alors que lui était druze.

La transcription

Ci-dessous la transcription d'une conversation à trois entre un soldat dans la tour de guet, un soldat dans la salle de contrôle du poste militaire, et le capitaine « R », lequel a tué la fillette.

Depuis la tour de guet :

« C'est une fillette. Elle court pour se mettre à l'abri vers l'est »

« Est-ce que nous parlons d'une fille de moins de 10 ans ? »

« Une fille d'environ 10 ans, elle est derrière le remblai. Elle a peur de mourir. »

« Je pense que quelqu'un la eue. » « Moi-même et un autre soldat ... allons voir plus près, vers l'avant, pour confirmer la mort ... Recevez un point de la situation. Nous avons tiré et nous l'avons tuée... Je confirme également la mort. Over. »

Le capitaine « R » a alors expliqué pourquoi il avait tué Iman. « C'était une nécessité. Quelqu'un qui est mobile, qui se déplace dans [la zone de sécurité], même s'il âgé de trois ans, doit être tué. »

Chris McGreal - Miiftah
Traduction Claude Zurbach

7-2 Point de vue de Joseph Algazy : Etat juif » ou « Etat de tous ses citoyens ? » Le traumatisme persistant des Arabes israéliens.

Quand, le 4 août 2005, le déserteur Eden Nathan Zada assassina quatre Arabes israéliens à Shfaram, le premier ministre Ariel Sharon condamna « l'acte vil d'un terroriste juif assoiffé de sang ». Le ministère de la défense rétorqua qu'aux yeux de la loi Zada n'était pas un « terroriste », puisqu'il n'appartenait pas à une organisation « hostile à Israël ». Cette décision, souligna le député Mohamed Barakeh, « dégage un fort parfum de racisme ». Jusque dans la mort, les Palestiniens d'Israël demeurent des citoyens de seconde zone...

Par Joseph Algazy
Journaliste, Tel-Aviv.

Tout au long du mois d'août, les médias du monde entier ont rendu compte de la retenue de l'armée et de la police israéliennes durant l'évacuation des vingt et une colonies de Gaza et de quatre colonies de Cisjordanie. Il n'en était pas allé ainsi il y a cinq ans, lorsque les Palestiniens d'Israël manifestèrent leur solidarité avec leurs frères des territoires occupés tombés à Jérusalem, après la visite du général Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées, le 28 septembre 2000, qui déclencha la seconde Intifada. Cette répression sanglante a laissé de profonds stigmates parmi les citoyens arabes de l'Etat juif.

En quelques jours, au début d'octobre 2000, les unités de choc de la police, les snipers et les participants au pogrom anti-arabe de Nazareth durant la nuit de Kippour tuèrent treize Arabes, dont douze citoyens israéliens et

un habitant des territoires occupés, et blessèrent plusieurs dizaines de personnes. Le premier ministre Ehoud Barak, son ministre de la police Shlomo Ben-Ami et son ministre de l'intérieur Haïm Ramon, tous trois dirigeants du Parti travailliste au pouvoir et « colombes » supposées, justifiaient légalement la tuerie : l'Etat d'Israël ne pouvait, expliquèrent-ils, tolérer le blocage d'une grande route (1).

Trois ans après les événements, le 1er septembre 2003, une commission gouvernementale présidée par M. Theodore Or, membre de la Cour suprême, publia un rapport de 831 pages sur cette tragédie. Celui-ci réaffirmait le principe selon lequel l'Etat a le droit d'intervenir pour débloquer, s'il le faut par la force, les grandes routes du pays, mais soulignait que le tir à balles réelles et a fortiori l'usage de snipers ne constituent pas un moyen approprié pour disperser des foules.

Le texte allait plus loin : il appelait la police à se libérer de la culture du mensonge et à convaincre ses troupes que la population arabe d'Israël ne devait pas être traitée en ennemie ; il affirmait que les gouvernements successifs n'avaient pas résolu les graves problèmes créés par la politique de discrimination à l'égard de la grande minorité arabe. Et il demandait aux autorités de promouvoir une amélioration de la qualité de vie de celle-ci.

Mais la commission Or n'a mis en cause ni le premier ministre ni son ministre de la police, au grand dam des porte-parole de la population arabe comme des milieux démocratiques juifs (2). Le comble : le rapport n'a même pas été publié en arabe, seconde langue officielle de l'Etat !

Souscrivant en paroles aux avis de la commission, le gouvernement Sharon constitua, le 14 septembre 2003, un comité interministériel, présidé par M. Yossef Lapid, alors ministre de la justice. Les représentants arabes boycottèrent toutefois cette instance, car elle comprenait des ministres favorables au « transfert » – c'est-à-dire à l'expulsion des Palestiniens. Le comité Lapid recommanda « la création d'un organisme gouvernemental pour l'avancement des minorités non juives », et préconisa « l'intégration des jeunes du secteur arabe qui ne font pas de service militaire dans le cadre d'un service national gouvernemental civil (3) ».

Les Arabes d'Israël ne furent pas les seuls à critiquer vertement ces propositions : le juge Theodore Or lui-même, à plusieurs reprises, accusa l'Etat de ne pas avoir assez fait pour appliquer les recommandations de sa commission en vue de mettre un terme aux discriminations. Il reprocha de surcroît à la « police des polices » de n'avoir pas établi les responsabilités des dirigeants impliqués dans les tirs meurtriers d'octobre 2000 (4). En outre, le 19 septembre 2005, la « police des polices » a annoncé qu'elle ne disposait pas de « preuves suffisantes pour justifier l'inculpation » de policiers, n'ayant pu « identifier » ceux qui avaient tiré...

La suggestion la plus controversée est l'instauration d'un service civil alternatif pour les jeunes Arabes n'effectuant pas de service militaire. Il faut savoir qu'Israël, depuis sa création, suspecte les Arabes de déloyauté et donc les exclut du service militaire obligatoire, étape fondamentale de la reconnaissance sociale. La plupart d'entre eux refusent d'ailleurs de faire la guerre à leurs frères de l'autre côté de la frontière. Mais ceux qui sont appelés sous les drapeaux n'en subissent pas moins les discriminations visant les Arabes – qu'il s'agisse de Druzes, de jeunes d'origine circassienne, de Bédouins ou d'Arabes chrétiens. La création d'un service civil national n'y changera rien, estiment les porte-parole des Arabes, qui préfèrent un système de « service civil communautaire ou local ». Pas question en tout cas, ajoutent-ils, de rendre l'égalité entre citoyens conditionnelle.

Outre le service national, d'autres questions ont suscité des polémiques, à commencer par l'identité nationale des citoyens arabes. Car l'establishment exige des Arabes une totale « fidélité » à l'égard de l'Etat d'Israël, qu'il définit comme « Etat juif », « Etat des juifs », « Etat juif ou sioniste » ou – conformément au texte de la Loi fondamentale – comme « Etat juif et démocratique ». Autant de formulations qui ignorent l'existence d'une large communauté arabe, minorité représentant près de 20 % de la population d'Israël, qu'on réduit ainsi au statut de « minorité non juive ». Pour les citoyens arabes et leurs représentants, Israël doit être un « Etat de tous ses citoyens » ou « de toutes ses nations », définitions qu'exclut catégoriquement l'establishment. L'argument selon lequel la situation est similaire dans les pays arabes paraît étrange : il compare un Etat qui se veut démocratique à des Etats autoritaires.

S'il faut en croire les enquêtes sociologiques les plus récentes, pour 63,1 % des intéressés, la définition de leur identité comme « Arabes palestiniens en Israël » paraît la plus appropriée. Et ils sont plus nombreux encore à prôner la formation d'un Etat palestinien indépendant et la transformation d'Israël en un Etat binational dans lequel ils bénéficieraient d'un statut égal à celui des citoyens juifs. Mais ce positionnement suscite aussi des réserves. Nombre de jeunes Arabes de 25 ans rechignent à se présenter comme « Palestiniens israéliens » depuis la seconde Intifada. Il en allait de même de la génération de leurs parents, qui invoquaient, eux, la « journée de la terre » – ce 30 mars 1976 où l'armée israélienne tua six manifestants pacifiques. Quant à leurs grands-parents, ils citaient la Nakba (la « catastrophe ») et l'expulsion de 1948.

Jeune journaliste, Mona Abu Bakr « refuse d'accepter l'Etat sioniste pour une seule raison : son déni total de l'existence de la personne arabe palestinienne dans ce pays. (...) Comment entériner un principe qui nie mon

existence comme personne enracinée dans une culture élaborée au long des siècles dans cette patrie qui est la mienne, la Palestine ? (...) Mon identité, je la définis en me réveillant et en écoutant les nouvelles sur [la radio d'Etat] Kol Israël ; en marchant dans la rue et en écoutant les gens autour de moi ; en montant dans le train pour me rendre à mon travail et en m'asseyant entre des soldats armés de fusils comme s'ils étaient des gens ordinaires ; en entendant des appels à la haine contre les miens ; en voyant qu'on exige plus d'efforts de moi que d'une juive pour être acceptée à l'université. (...) Je n'irai pas vivre dans l'Etat palestinien lorsqu'il sera créé, mais cela ne veut pas dire que je renonce à la Palestine : elle est vivante dans notre cœur et nous accompagne où nous allons (5) ».

Un autre thème suscite de fortes polémiques : la revendication d'une « autonomie culturelle arabe ». L'Etat et la majorité des juifs rejettent totalement ce qu'ils considèrent comme un préalable à l'exigence d'une « autonomie politique » alimentant des sentiments séparatistes, voire irrédentistes. Professeur à l'université de Haïfa et grand connaisseur depuis des années des opinions juive et arabe, le sociologue (juif) Sami Samouha pense, lui, que « les avantages de l'autonomie culturelle arabe sont beaucoup plus grands que ses désavantages ». Pourquoi ? « Parce que l'autonomie culturelle représente un pas important vers le multiculturalisme. Et ce dernier n'aurait aucun sens si les minorités qui refusent de s'assimiler ne jouissaient pas d'une autonomie culturelle. Si elle bénéficie des budgets adéquats, celle-ci renforcera les Arabes, améliorera leur image, reconnaîtra la valeur qualitative de leur culture et de leurs symboles nationaux, et leur permettra d'étudier l'histoire, la littérature et la culture palestiniennes. »

Professeur à l'université de Tel-Aviv, le psychologue Shafiq Masalhah nuance le propos. Insistant sur l'essence pluriculturelle de la société israélienne, il s'inquiète des sentiments de frustration et d'exaspération des citoyens arabes face à un Etat – et notamment à une éducation nationale – qui gomme systématiquement l'appartenance de la jeunesse arabe à sa culture spécifique. « L'existence de plusieurs cultures dans une société, ajoute-t-il, n'est pas une malédiction, mais une bénédiction. » Ce sera le cas en Israël aussi si cet Etat « abandonne la conception d'hégémonie culturelle actuellement dominante au profit d'une conception qui reconnaisse l'identité particulière de chaque culture et privilégie l'ouverture et l'interaction entre toutes ». Et, s'adressant à ses compatriotes, il les met en garde : « L'autonomie d'une culture, dans une société qui en compte plusieurs, est susceptible de devenir un aller sans retour vers son exclusion totale, et vers la rupture de ses liens avec les autres cultures, même si ces liens sont fragiles. Or toute séparation entre les cultures (...) mènera automatiquement à un renforcement de l'attitude chauvine à l'égard de la culture bénéficiant de l'autonomie. »

Reste que les événements d'octobre 2000 ont miné en profondeur la confiance des citoyens arabes envers l'Etat hébreu. Et envers les médias en hébreu : selon un récent sondage réalisé par le centre arabe d'information Elam, la plupart des Arabes israéliens croient davantage aux nouvelles des médias arabes qu'à celles des médias israéliens. Ainsi 64,4 % se fient à la chaîne de télévision Al-Jazira, contre 4,3 % à la deuxième chaîne israélienne ; et 56,9 % ont a priori confiance dans un journaliste arabe, contre 5,5 % dans un journaliste juif. Responsable de cette enquête, Amal Jammal, de l'université de Tel-Aviv, commente : « Pour satisfaire ses besoins d'identité, le public arabe en Israël regarde les chaînes arabes, mais il se sert des médias en hébreu pour ses besoins d'information au quotidien. »

Le mal-être des Arabes d'Israël s'explique : ils continuent de subir, dans tous les domaines, les discriminations qui les frappent depuis la création de l'Etat (voir l'encadré ci-dessous). La pire concerne l'accès au marché du travail : les villes et les villages arabes sont les plus touchés par le chômage, qui frappe en particulier les jeunes – l'âge moyen des Palestiniens d'Israël est de 19 ans. Officiellement, pour 13,3 % la population active arabe chôme, contre 10,4 % des actifs juifs, mais ces pourcentages ne correspondent qu'au nombre des inscrits dans les bureaux de travail (6). Or le gouvernement contraint les chômeurs à accepter l'emploi qui leur est proposé : quiconque refuse est rayé des statistiques et privé d'allocations-chômage.

Comme dans bien des pays occidentaux, l'aide sociale est réduite, sous prétexte de pousser les « exclus » à redevenir « productifs » – une orientation dont le résultat, déclarait récemment le directeur de l'Institut national d'assurance, M. Igal Ben-Shalom, « est non pas “moins d'allocations et plus de travail”, mais “moins d'allocations et plus de misère” (7) ». De fait, le pourcentage des actifs parmi les pauvres est passé de 33,5 % en 1990 à 43,1 % en 2003, et celui des pauvres parmi les actifs de 13,6 % en 1990 à 20,3 % en 2003 (8).

Ici, le workfare s'appelle « plan Wisconsin » – du nom de l'Etat américain qui l'expérimenta le premier. La grande ville palestinienne de Nazareth, sa voisine à majorité juive Nazareth Ilit et leurs 4 500 chômeurs servent, depuis août, de cobayes, sous l'égide de deux compagnies, l'une israélienne et l'autre hollandaise. Dans une brochure publiée récemment, l'association Saout al-Amal (La voix du travail) dénonce « une déclaration de guerre, non contre le chômage mais contre les chômeurs, avec pour but de les priver d'allocations sociales ». Si bien que, le 27 juillet dernier, des chômeurs indignés ont saccagé les bureaux des compagnies chargées de « Wisconsin » à Nazareth. Et, le 24 août, ils furent à nouveau des centaines à manifester contre le plan...

Dans les villes mixtes aussi, les Palestiniens n'échappent pas aux discriminations. Lod, par exemple, compte 21 000 habitants arabes (28 %) et 53 000 habitants juifs (72 %). Les premiers se concentrent au nord et à l'ouest, les

seconds au sud et à l'est : une simple visite suffit à mesurer la différence de traitement des quartiers. Ainsi, explique une militante locale, Mme Boutayna Dabit, 60 % des 2 930 familles arabes de Lod vivent dans des logements insalubres – elle estime à 1 600 le nombre de logements neufs qu'il faudrait construire immédiatement. Mais on ne voit pas une grue. En revanche, les autorités continuent à détruire des habitations construites – sans permis – pour faire face à la pénurie de logements.

Les 8 000 habitants arabes du centre d'Acre ne sont pas mieux lotis. Joyau architectural unique, le vieux quartier – avec ses vestiges cananéens, phéniciens, byzantins, croisés, islamiques et ottomans – attire des milliers de touristes. Mais ils ne voient pas la désolation qui règne derrière les façades. Membre du conseil municipal, M. Ahmed Ouda s'indigne : « Les autorités ne s'intéressent qu'aux pierres et négligent les enfants, les femmes et les hommes qui vivent ici. La plupart des maisons ont plus de deux cents ans, mais elles n'ont pas été entretenues et menacent de s'effondrer sur leurs habitants – il a même fallu en sceller plusieurs. Or la plupart des familles sont très pauvres et y vivent à six ou sept personnes par chambre. La misère et l'abandon ont fait de la vieille ville un haut lieu de drogue, de prostitution, de délinquance et de criminalité. »

Il faut aller dans le Néguev, le désert qui s'étend dans le sud d'Israël, pour rencontrer les véritables parias du pays : les Bédouins. A la veille de la création de l'Etat, en 1948, il étaient 60 000, dont seuls 11 000 échappèrent à l'expulsion. Malgré une mortalité record de 14,6 pour 1 000 (trois fois plus que chez les juifs), leur nombre a été multiplié par quatorze : on l'estime actuellement entre 140 000 et 165 000. La ville bédouine de Rahat, par exemple, compte 60 % de moins de 17 ans – et 1,5 % seulement de plus de 65 ans. La polygamie contribue aussi à cette démographie : un Bédouin sur cinq serait marié à deux femmes...

L'Etat d'Israël a rassemblé – le plus souvent de force – les deux tiers des Bédouins du Néguev dans sept agglomérations qui ressemblent à des réserves. Les autres vivent dans quarante-cinq villages non reconnus : les cartes ne les signalent pas ; ils sont exclus du bénéfice de nombreux services publics ; leurs habitants n'ont pas le droit de construire, et les habitations, même les plus précaires, peuvent être détruites manu militari. Plus généralement, l'Etat ne reconnaît pas leur droit de propriété sur les terres et, en conséquence, détruit souvent les cultures, y compris avec des avions qui épandent des produits toxiques.

Les agglomérations bédouines arrivent en tête des statistiques sur le chômage et en queue de celles sur le niveau de vie. Ainsi le revenu mensuel minimum par tête dans l'agglomération juive d'Omer est dix fois plus élevé que dans sa voisine bédouine d'Arara (7 627 shekels, contre 730). Il faut dire que trois fois plus d'habitants de la première que de la seconde touchent une allocation- chômage (9) – et pourtant bien plus de Bédouins n'ont pas d'emploi...

Paradoxalement, l'annonce du retrait israélien de Gaza a suscité des craintes dans la population arabe : c'est que celui-ci s'accompagnait de l'idée de réimplanter une partie des colons en Galilée et dans le Néguev. En avril 2005, l'Etat et l'Agence juive organisèrent une conférence d'étude intitulée « Le développement du nord du pays et de la Galilée », à laquelle furent invités plusieurs ministres, des hauts fonctionnaires des autorités centrales et locales, et... un seul représentant de la population arabe. Pour l'ancien maire de la commune arabe d'Eilaboun, M. Hana Sweid, il s'agit de relancer le projet de « judaïsation » de la Galilée, autrement dit d'inverser la réalité démographique de cette région dont 51 % de la population est arabe, mais où celle-ci ne contrôle que 12 % des terres.

Victimes de discriminations, les Arabes le sont même en matière de droit familial (10). Fin juillet, à l'instigation du Shabak, le service de sécurité intérieure, le parlement a ratifié à une large majorité – ministres et députés travaillistes compris – une loi restreignant rigoureusement le regroupement familial entre Palestiniens d'Israël et des territoires occupés. Désormais, seuls des hommes de plus de 35 ans et des femmes de plus de 25 ans pourront demander la citoyenneté israélienne au ministère de l'intérieur (11). Cette mesure s'applique aussi à d'anciens couples, car, depuis mars 2003, les autorités ont gelé toutes les requêtes lorsqu'un des demandeurs n'est pas israélien (12)...

Les organisations de défense des droits humains ont critiqué d'autant plus vivement cette loi qu'elle a fait l'objet d'une campagne de presse anti-arabe d'une rare violence. A en croire les porte-parole du gouvernement et des médias, les mariages entre Palestiniens d'Israël et des territoires occupés constitueraient une menace démographique et donc un danger potentiel pour la sécurité de l'Etat juif. Et des ministres, dont le ministre de l'intérieur travailliste Ophir Pines, ont fait entendre leur voix dans ce concert. De quoi alimenter, s'il en était besoin, le climat chauvin et raciste répandu dans de larges secteurs de la société juive, lequel nourrit en retour des sentiments antijuifs parmi les citoyens arabes. Même le football en pâtit : dans les stades des villes juives, lorsque deux équipes, l'une juive et l'autre arabe, s'affrontent, on entend souvent la formule « Mort aux Arabes ! » – dans l'impunité la plus totale.

C'est dire que l'attentat terroriste du 4 août, à Shfaram, n'avait rien d'un coup de tonnerre dans un ciel serein. Sympathisant du parti raciste Kach, interdit mais pas démantelé, le déserteur en uniforme Eden Nathan Zada qui a ouvert le feu dans un autobus et tué quatre passagers peut-il être simplement qualifié de « fou » ? Non, répond M. Elias Jabour, ancien membre du conseil municipal de cette ville de Galilée où cohabitent des Arabes de

diverses confessions (musulmans, chrétiens et druzes) : « Nous espérons que l'affaire ne sera pas enterrée sous prétexte que l'assassin serait dérangé. Si ce prétexte était utilisé, nous penserions que l'on veut minimiser ce crime horrible et nous cacher quelque chose. Or cet attentat pose beaucoup de questions, et nous exigeons de savoir toute la vérité. Selon moi, Shfaram a été victime du racisme qui sévit dans le pays. Et l'assassin a fait ses classes dans l'armée d'occupation, qui organise quotidiennement de terribles représailles dans les territoires occupés. C'est à cette situation qu'il faut mettre fin pour que de tels crimes ne se reproduisent plus. » Autrement dit, résume le journaliste Rafiq Halabi, cet attentat a anéanti « le calme de cette ville de Shfaram, considérée jusque-là comme un symbole de modération, fait sortir des milliers de gens dans les rues et resserré le lien entre la Galilée et Gaza ».

Joseph Algazy
Journaliste, Tel-Aviv.

8 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

8-1 Amos Gvirtz : Ne dites pas : 'nous ne savions pas' ...

Le village de Marda se situe à côté de la colonie d'Ariel. Assez fréquemment, des patrouilles de l'armée israélienne arrivent dans le village, en soirée ou de nuit, en lançant des grenades assourdissantes et en ordonnant aux commerçants dont le magasin est encore ouvert de fermer, puis les patrouilles s'en vont. Parfois les soldats font sortir des gens de leur maison et opèrent une fouille. Parfois ils arrêtent quelqu'un.

Le 7 novembre 2006, à 3 heures du matin, des soldats de l'armée israélienne sont arrivés à l'une des maisons du village. Ils ont lancé des grenades assourdissantes et des pierres, endommagé la porte de la maison, brisé une fenêtre, puis ont donné ordre aux habitants de la maison de sortir. Il y avait là une femme avec un bébé d'un an et un enfant de trois ans. Le mari était resté dans un village voisin pour la récolte des olives. Les soldats ont fait asseoir la mère et ses enfants par terre, pointant leurs fusils sur la tête des enfants, et refusant à la grand-mère d'emmener les petits. Ensuite, ils les ont menés à une autre maison, une cinquantaine de mètres plus loin (il n'y a aucun lien de parenté entre la mère et les habitants de cette deuxième maison). Là, on les a de nouveau fait asseoir par terre. La maison était entourée de soldats qui opéraient une arrestation.

Pendant ce temps, des proches de la famille avaient averti le mari de ce qui se passait. Il est immédiatement revenu au village, mais des soldats ne l'ont pas laissé entrer dans le village. Aux alentours de cinq heures du matin, les soldats sont partis

Amos Gvirtz
23 novembre 2006

www.kibush.co.il/show_file.asp?num=17569

Pour des commentaires et des précisions : amosg@shefayim.org.il